

## Réservation des baraques de l'Ecomusée

### Utilisation du site de l'Ecomusée

Dans la mesure où il n'y a pas interférence avec les activités muséales (visites guidées, événements, ...) le site de l'Ecomusée est accessible au public en tout temps.  
Tous les équipements extérieurs peuvent être utilisés librement par les visiteurs / groupes occasionnels. En cas de conflit d'utilisation, il faut poliment expliquer que le public est bienvenu sur le site mais que les activités muséales sont prioritaires.lo

### Important

L'Ecomusée n'est pas relié aux réseaux ni pour l'eau courante, ni pour les égouts.  
Il n'y a par conséquent pas de WC à disposition (sauf des toilettes sèches à B6 en cas d'urgence).

### Utilisation des baraques de l'Ecomusée par des tiers

Une participation financière est attendue en fonction de l'utilisation des lieux.  
Cette participation est à déterminer au cas par cas.

La responsabilité d'un **membre** (pour louer les baraques) ou d'un **membre-gardien** (pour louer le site) est obligatoire !  
Cette personne s'engage à assurer le bon déroulement de tout l'évènement et la remise des lieux.

Le nom du **membre** ou du **membre-gardien** responsable et la **date d'utilisation** doivent être préalablement annoncés au président qui vérifie la disponibilité des locaux et confirme la réservation qu'il inscrit dans le calendrier : [www.ecomuseepeche.ch/evenements](http://www.ecomuseepeche.ch/evenements).

### Accès :

Selon instructions données lors de la remise des clés, en fonction de l'utilisation.

#### Baraque B1: (~8 personnes)

1. Bien faire attention en cas d'utilisation du fourneau.  
N'ouvrir le couvercle que brièvement pour ajouter du bois sans enfumer la baraque.
2. Du bois est à disposition dans le coffre au sud de l'ex-bûcher.
3. Avant de quitter les lieux vérifier que le coffre à bois est refermé et bien contrôler que le feu est éteint.
4. Fermer B1 à clé
5. Rendre la clé selon instructions reçues.

#### Baraque B6-7-8 : (~8 personnes à l'intérieur + couvert + terrasse ombragée)

1. L'utilisation du chauffage à gaz nécessite des connaissances spécifiques.  
Ne pas utiliser si on ne maîtrise pas cet équipement.
2. Si des denrées (grignoteries / boissons) sont consommées, mettre un peu d'argent dans une crouille ou faire un versement par TWINT.
3. Fermer B6-7 à clé
4. Rendre les clés selon instructions reçues.

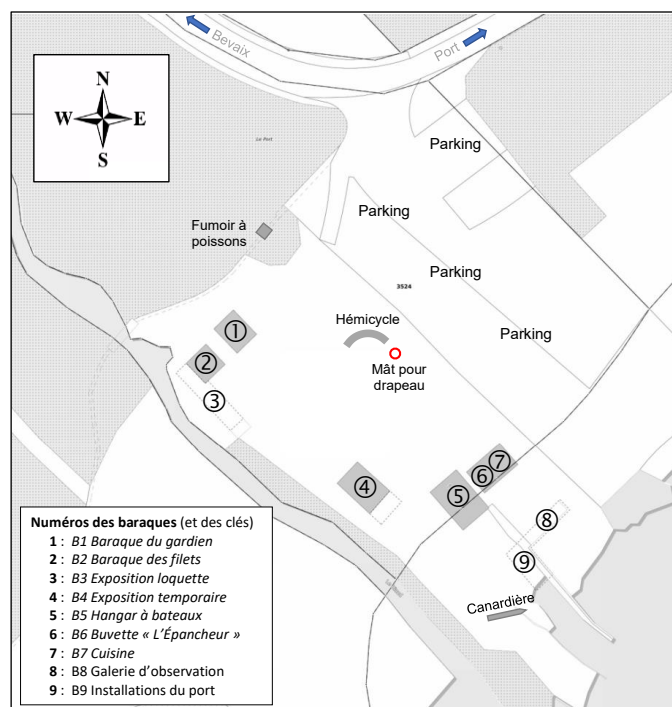
### Si B4 est utilisée : (~20 personnes)

1. L'utilisation du chauffage à gaz nécessite des connaissances spécifiques.  
Ne pas utiliser si on ne maîtrise pas cet équipement.
2. Le banc et la table étroite déjà à l'intérieur sont utilisables tels quels (les pieds sont protégés avec du feutre).
3. Si besoin, installer les tables et les bancs pliables (suspendus entre B5 et B6) **après en avoir équipé les pieds des « chaussons » de protection** (stockés dans le haut de l'armoire verte de B1).  
**Ne pas utiliser de tables ou bancs dont les pieds ne sont pas protégés.**
4. N'utiliser que les chaises en bois pliables stockées dans l'ex-bûcher (dont la clef est dans l'armoire verte de B1). Si besoin il y a encore des chaises dans B1 et B6.  
Le mobilier de jardin reste à l'extérieur. Les chaises en bois ne sont utilisées qu'à l'intérieur.
5. Les 2 vitrines peuvent être déplacées prudemment après avoir débranché les cordons électriques et débloqué les roues.  
A remettre en place avec **les tissus de protection** après utilisation.
6. La borne vidéo doit être déplacée dans la réserve de la collection (local sud).
7. L'utilisation du projecteur est possible. Privilégier la connexion dans fil !
8. Après rangement des tables, des bancs (en enlevant les « chaussons ») et des chaises, brosser le sol (balai, balayette et ramassoire à disposition sur place).  
Au besoin utiliser l'aspirateur (dans l'atelier) et/ou récurer le sol (matériel dans l'ex-bûcher).  
Secouer ou brosser le tapis d'entrée à l'extérieur et le remettre en place
9. Fermer B4 à clé
10. Rendre la clé selon instructions reçues.

### Si tout le site de l'Ecomusée est utilisé

1. Les baraques B2, B3 et B5 ne sont pas disponibles et restent fermées.
2. Les instructions ci-dessus sont valables

Le responsable de chaque baraque vérifiera ses locaux le mardi qui suit l'événement.



20.05.2026